



## *Municipalité de Namur*

### **AVIS PUBLIC**

### **ADOPTION DU BUDGET 2022**

Avis public est par la présente donné aux contribuables de la Municipalité de Namur à l'effet que le Conseil municipal adoptera le budget pour l'année 2022 ainsi que le programme triennal d'immobilisation lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le jeudi 23 décembre à 19h00 à la salle du conseil, au 535, Route 323. Les délibérations du Conseil ainsi que la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ à Namur, ce 14<sup>e</sup> jour de décembre 2021.

Marie-Pier Lalonde Girard, d.m.a.  
Directrice générale, Secrétaire-trésorière